La consommation et le climat : une cause à effets !

11 février 2022

Retour sur la journée-débats du 23 septembre 2021 organisé

par l'Union des CTRC ALPC en Nouvelle Aquitaine

sur « la consommation et le climat : une cause à effets ! » à Artigues-près-Bordeaux.

Cette journée avait pour principal objectif de poser les bases d'une première réflexion sur le lien entre la consommation et le climat, et ainsi participer à améliorer tant la manière de produire, de distribuer, que celle de consommer de façon responsable et durable. Elle a permis une rencontre originale entre élus, entreprises, associations, producteurs et consommateurs-citoyens.
1. Le discours introductif du Président M. Alain COUDIN.

2. A la suite des propos introductifs du Président de l'Union, la première table ronde a débuté sur le thème « Consommation et climat : une cause à effets sur l'environnement du consommateur-citoyen ».
Le premier intervenant de cette table ronde fut M. Alain MAZAUD, Climatologue, **chercheur au LSCE, (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement)**. Au sein du LSCE, les climatologues étudient l'évolution actuelle du climat et l'influence des activités humaines. Ils mesurent l'augmentation rapide dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, dont le gaz carbonique (CO2) issu de la combustion du pétrole du gaz et du charbon, ainsi que celle du méthane, un autre puissant gaz à effet de serre.
1. Nous poursuivons avec la présentation de M. Michel GALLIOT, climatologue et **référent Climat de France Nature Environnement**. Il a traité des effets des changements climatiques sur la vie végétale et animale et plus particulièrement de l'impact du changement climatique sur la biodiversité. Il est ressorti de son intervention que plusieurs impacts sont déjà visibles notamment sur la

physiologie, le comportement ou encore la diversité et l'abondance des espèces.
Il a également relevé que des impacts forts sont à prévoir autant sur les espèces que sur les paysages.

4. La deuxième intervention de la table ronde de la matinée a été présentée par M. Philippe GARCIA, **Responsable de l'association Défense des milieux aquatiques**. Cette association défend la sauvegarde de la biodiversité aquatique. Pour ce faire, elle informe et sensibilise sur l'effondrement des ressources aquatiques au travers de diverses activités telles que la vulgarisation de travaux scientifiques, la médiatisation de certaines pratiques aujourd'hui inacceptables et l'interpellation des administrations.
C'est en ce sens que M. Philippe GARCIA a mis en exergue, au cours de son intervention, les conséquences du réchauffement climatique sur les écosystèmes côtiers.

5. Madame Marie-Christine DARMIAN-GAUTRON est **directrice de l'Habitat et de l'Urbanisme au Conseil Général de la Gironde**.
Elle a accepté d'intervenir, à ce titre, sur le logement et le climat notamment en ce qui concerne le département de la Gironde. Elle a, en ce sens, précisé que l'action de ce département pour le logement peut se cristalliser autour de 3 trois mots : anticipation, innovation et solidarité. Cette façon de concevoir l'habitat permet de venir en aide aux plus pauvres dans leur logement eu égard aux conséquences qu'ils peuvent subir du fait de la dégradation du climat. Cela passe par des aides pour le règlement des factures d'énergies ou encore l'information et l'alerte sur les logements insalubres ou mal isolés.

6. Madame Claude MELLIER est **Vice-présidente de Bordeaux Métropole déléguée aux grandes infrastructures de transport routières et ferroviaires**. Elle est également Présidente du Marché d'Intérêt National de Bordeaux Brienne. Ses différentes fonctions lui confèrent l'expertise nécessaire pour traiter de la question du lien entre le transport et le climat. C'est donc sur ce sujet qu'elle est intervenue au cours de notre journée-débats.
Elle a tout d'abord mis en exergue la pollution issue des transports. Elle a ensuite relevé les moyens de transport qui polluent le plus et ceux qui polluent le moins. Elle a enfin souligné les mesures prises par Bordeaux métropole afin de limiter la pollution liée aux transports.

7. Monsieur Alexis JOIRE, **Directeur des Relations Externes d'Engie Grand**

Public, a accepté d'intervenir au cours de notre journée-débats sur un sujet bien maîtrisé par son entreprise : la transition énergétique et le climat.
Au cours de son intervention, il a tout d'abord présenté ENGIE et souligné qu'elle est leader dans la production photovoltaïque, éolienne, et est numéro 1 alternatif dans l'hydroélectrique. Il a ensuite mis en avant ce que prévoit ENGIE dans le futur, notamment favoriser le passage de consommateur à consomm'acteur en aidant les citoyens à consommer moins et mieux. Il a enfin précisé ce que ENGIE propose déjà aujourd'hui : l'accès à une énergie plus verte, l'accompagnement des particuliers dans les démarches administratives pour obtenir les aides financières pour des équipements performants et moins énergivores et la contribution au développement de la filière française et européenne des énergies renouvelables.

8. L'objectif de cette intervention était de présenter le lien entre le gaspillage alimentaire et les dérèglements climatiques. Madame Clara LEGALLAIS – MOHA, **Chargée de mission Transition Écologique pour l'association CREPAQ**, s'est bien appropriée ce sujet qui lui a été soumis. Elle a commencé par définir ce qu'est le gaspillage alimentaire. Elle a souligné que d'un point de vue environnemental, le gaspillage alimentaire représente à la fois un gaspillage de ressources (espaces agricoles, énergie, eau…) et des émissions de gaz à effet de serre (GES) perdues (élevage, transport, conditionnement, etc.). Elle a présenté la réglementation actuelle qui est bien entendu nécessaire mais encore insuffisante. Elle a enfin relevé que le gaspillage alimentaire n'est pas une fatalité, il existe de nombreux leviers pour l'endiguer gaspillage alimentaire et climat.

9. Denis BARO est le **Président de la Coopération Agricole Nouvelle Aquitaine**. C'est en cette qualité qu'il a accepté d'intervenir au cours de notre journée-débats pour échanger avec nous sur « la souveraineté alimentaire régionale et le climat ».
Après avoir présenté la Coopération Agricole, il a souligné que la problématique du climat intéresse et interpelle l'agriculture. Il a, en ce sens, relevé les problèmes auxquels font face les agriculteurs en raison du réchauffement climatique ainsi que les méthodes qu'ils utilisent pour pouvoir s'adapter à ce changement. Il a également mis l'accent sur ce qu'il reste encore à faire dans ce domaine.
Ensuite, il a souligné que la France est en train de perdre complétement sa souveraineté alimentaire alors même qu'il y a en France une agriculture saine.

D’ailleurs, les agriculteurs sont complètement engagés dans la transition agroécologique et sont vraiment conscients de la problématique du changement climatique. Enfin, il a rappelé la nécessaire participation du consommateur à la transition agroécologique.

10. Madame Geneviève BARAT est **conseillère de la Région Nouvelle-Aquitaine, Agriculture, alimentation, pêche, aquaculture, forêt, montagne**. Elle est également agricultrice de profession dans la Creuse. C’est donc sous ses deux casquettes qu’elle a abordé la question de l’agriculture écologique et le climat.
Tout d’abord, elle a présenté l’histoire de la souveraineté alimentaire, et notamment l’évolution des méthodes et finalités de l’agriculture de l’après-guerre à aujourd’hui. Elle a ainsi rappelé les réformes de la Politique Agricole Commune (PAC).
Ensuite, elle a souligné que le grand déclic est intervenu, quant à la nécessité de l’agriculture biologique et à celle de la souveraineté alimentaire, avec les grands scandales alimentaires particulièrement celui de la vache folle.
Enfin, elle a présenté les mesures entreprises par la Région Nouvelle Aquitaine afin de mieux intégrer la transition environnementale sur son territoire avec notamment la feuille de route Neo Terra.